

Document

Articles de presse de février 2012

Table des matières

France

Economie

- Les taxes pour les uns, les d'exemptions pour les autres. (07.02)
- Les grands patrons ont gagné 34% de plus en moyenne en 2010. (15.02)

International

Economie

- Les Cinq Cavaliers de l'Apocalypse bancaire. (05.02)
- Face à la crise internationale, l'Argentine prend des mesures de rigueur. (19.02)
- La Chine pèse de plus en plus lourd sur les marchés agricoles. (19.02)
- La pollution finira-t-elle par étouffer la croissance chinoise ? (20.02)
- Mécanisme Européen de Stabilité (MES) : Ratification le 21/02/2012. (22.02)
- L'Afrique du Sud annonce un plan de 320 milliards d'euros pour ses infrastructures. (23.02)
- Production mondiale de céréales à un niveau record en 2011/2012. (25.02)
- La Chine doit changer de modèle, selon la Banque mondiale. (28.02)

Un article de liesi du 3 février

Les Cinq Cavaliers de l'Apocalypse bancaire. (05.02)

Cinq banques américaines détiendraient 97% du marché des Crédit Default Swaps, les fameux CDS. Ces CDS sont tout simplement des contrats d'assurance. De tels contrats ont été créés pour couvrir toutes sortes de transactions, l'assurance permettant à l'un des partis de se prémunir d'un défaut de paiement de son partenaire contractuel. En décembre 2010, d'après les statistiques de la B.R.I., les montants notionnels des contrats CDS s'élevaient à 29,9 Trillions de \$. En juillet dernier, trois banques américaines, JPM, Bank of America et Citibank, couvriraient des risques de défaut qui s'élevaient à 15.227 milliards de \$, soit quasiment le P.I.B des Etats Unis.

Mais ces Banques Américaines, qui ont émis des contrats d'assurance ne sont pas très pressées de dédommager leurs clients, pour la bonne raison qu'elles n'en ont pas les moyens. Jim Sinclair, dans une interview (lundi 30 janvier) décrivait clairement la situation actuelle. Si la Grèce était déclarée en défaut, les 5 plus grosses banques américaines seraient immédiatement déclarées en faillite. Le cas échéant, la totalité du système bancaire, par le jeu du shadow banking, implorerait. Pour avoir une idée des risques, Barclays et RBS avait en 2009 des engagements s'élevant à 2.400 livres. La seule nationalisation du groupe Lloyds Banking aurait fait passer la dette publique anglaise de 45% à 300% du PIB.

Les règles de ces CDS n'ont pas été clairement établies. Le marché est très opaque, les dérivés sont traités "over the counter", ils font partie du "hors bilan". Il semble même impossible au CFTC de donner une définition légale du mot "Swap".. "On" les en empêche depuis le mois d'août. La définition même du mot "défaut" est floue. Ce sont deux organismes, l'I.S.D.A. (l'International Swap & Derivatives Association) et le GFMA (Global Financial Market Association) qui vont définir au cas par cas s'il y a ou non "défaut".

Le plus gros courtier des Etats Unis, MF Global, a fait faillite parce qu'il avait joué le défaut de la Grèce. Mais l'I.S.D.A. a donné son verdict, la Grèce n'acceptant de rembourser que 50% de ses dettes, ne sera pas considérée par l'I.S.D.A comme étant en défaut, mais comme ayant trouvé un accord à l'amiable pour le réaménagement de la dette. MF Global s'est fait voler comme dans un bois. Corzine avait joué une fortune qu'il n'avait pas, et cette fortune n'était que le dépôt de garantie, probablement 15%. Quand on lui a demandé de régler les 85% restant, cela a déclenché la dixième plus grosse faillite de l'histoire des Etats Unis.

Vous ne devinez jamais qui règne en maître sur ces institutions...

GFMA Le Président Timothy Ryan est un ancien vice-président de JPM.

ISDA Le président, Conrad Voldstad, a été le chef du département des dérivés chez JPM en 1984.

Le Directeur général opérationnel Georges Handjinicolaou, était vice-président de Bank of America.

Aujourd'hui, Blythe Masters, éminence grise de JPM, qui est nommée vice-présidente de l'ISDA en remplacement de Michele Faissola.

L'ISDA va protéger JPM, Bank of America et Citibank, refusant de déclarer un défaut de la Grèce, même si une négociation est trouvée pour ramener la dette à 30%. Les créanciers de la Grèce vont perdre 70% de leur créance + les primes d'assurance payées à JPM & Co. Quant à ceux qui ont joué sur les marchés des CDS en spéculant sur la volatilité de ce marché, ils risquent d'avoir perdu beaucoup plus que leurs mises, ayant souvent joué avec levier en ne versant que le dépôt de garantie.

Divergence d'intérêts.

Souvenez-vous des déclarations d'Edward Parker directeur de Fitch Ratings, le 18 janvier dernier:

"Le pays le plus endetté de la zone Euro est probablement incapable d'honorer ses obligations de 14,5 Milliards d'Euros qui arrivent à échéance le 20 Mars", a t'il déclaré lors d'une interview à Stockholm, aujourd'hui. Les efforts pour aménager un accord avec le secteur privé sur la manière de gérer les

obligations de la Grèce constitueront néanmoins un défaut de paiement pour Fitch. *Les engagements dits du secteur privé compteront comme un défaut, c'est clairement un défaut dans nos livres.*"

Le Président de Fitch est un des leaders du Groupe Bilderberg. Y a t'il une opposition directe entre JPM, Bank of America & Citybank et les oligarques du Bilderberg ? Ces derniers veulent ils faire tomber les plus grosses banques américaines ?

Un article de Reuters du 6 février

Les taxes pour les uns, les d'exemptions pour les autres. (07.02)

(Titre de Reuters : *Des exemptions sur la taxe sur l'achat d'actions d'entreprises ?*)

La taxe sur les achats d'actions d'entreprises françaises épargnera celles dont la capitalisation boursière est inférieure à un milliard d'euros, selon un document publié lundi par BFM Business.

Le montant de la taxe s'élèvera à 0,1% de la valeur d'acquisition des titres. Elle doit entrer en vigueur en août.

Sont concernées les grandes entreprises cotées dont le siège social est en France, "*quel que soit le lieu de réalisation de la transaction*". Le montant d'une autre taxe, qui portera cette fois sur les achats de credit default swaps (CDS) souverains "*à nu*", s'élèvera à 0,01% du montant notionnel du contrat.

Le texte prévoit aussi de taxer les opérations de trading à haute fréquence.

Pour ces dernières, la taxe s'élèvera à 0,01% du montant des ordres annulés ou modifiés au delà d'un seuil qui sera fixé par décret. Ce seuil "*ne peut pas être inférieur à deux tiers des ordres adressés et peut être modulé selon la taille de bilan des opérateurs concernés*", lit-on dans le texte.

Pour ne pas pénaliser le financement des entreprises et des Etats, les obligations ne sont pas concernées par ces nouvelles taxes.

Le gouvernement espère que ces mesures rapporteront un milliard d'euros en année pleine.

PLUSIEURS EXEMPTIONS

Le document publié est décrit par BFM Business comme étant le projet d'article qui doit figurer dans le projet de budget rectificatif présenté mercredi prochain en conseil des ministres.

Sans se prononcer directement sur ce document, une source à Bercy a précisé que le projet de loi avait été transmis au Conseil d'Etat et qu'il n'était pas définitif.

Le document précise que la taxe sur les achats d'actions est exigible le premier jour du mois suivant l'acquisition.

Pour 2012, la taxe devra être payée avant le 30 novembre pour les achats effectués entre le 1er août et le 31 octobre.

Plusieurs exemptions sont prévues, en particulier pour les activités de tenue de marché, les achats réalisés dans le cadre d'une émission d'actions, les opérations réalisées par une chambre de compensation ou les acquisitions de titres entre sociétés membres du même groupe.

La taxe sur les CDS souverains à nu "*s'applique à tout achat par une entreprise exploitée en France*", lit on dans le texte.

Cette taxe ne sera pas due si le redevable détient une position longue sur la dette de cet Etat, est-il précisé.

Là encore, les opérations de tenue de marché ne sont pas concernées.

Quant à la taxe sur le trading à haute fréquence, il est précisé qu'elle ne touchera pas les systèmes utilisés pour optimiser les conditions d'exécution d'ordre ou pour acheminer des ordres vers une ou plusieurs plateformes de négociation ou confirmer ces ordres.

Un article de liberation.fr et lefigaro.fr du 14 février

Les grands patrons ont gagné 34% de plus en moyenne en 2010. (15.02)

La rémunération moyenne des dirigeants des grandes entreprises de l'indice boursier français CAC40 a fait un bond de 34% en 2010, à 4,11 millions d'euros, après trois années consécutives de baisse, a indiqué mardi le cabinet Proxinvest. Cette rémunération --actions et obligations comprises-- ne revient néanmoins pas à son niveau d'avant crise: la moyenne observée était de 5,7 millions en 2006, précise l'agence d'analyse de gouvernance.

La rémunération totale moyenne des présidents du CAC 40 avait baissé de 17% en 2007 puis de 25% en 2008 avant de perdre 14% l'année suivante.

Onze dirigeants français dépassent pour 2010 le plafond de Proxinvest de 240 Smics par an, soit actuellement 4,6 millions d'euros, avec en tête Jean-Paul Agon de L'Oréal (10,7 millions d'euros), le patron de LVMH Bernard Arnault (9,7 millions d'euros) et Carlos Ghosn (Renault: 9,7 millions d'euros).

Les suivants sont Bernard Charlès (Dassault Systèmes: 9,5 millions), Franck Riboud (Danone: 7,7 millions), Maurice Levy (Publicis: 6,2 millions), Christopher Viehbacher (Sanofi-Aventis: 6,1 millions).

Arnaud Lagardère, de Lagardère SCA, a une rémunération totale de 4,9 millions d'euros, tout comme Henri de Castries d'AXA. Lars Olofsson, patron de Carrefour, affiche 4,8 millions d'euros.

Ces rémunérations valorisent les stocks options et actions gratuites (30% de la rémunération totale) à la date d'attribution et ne tiennent donc pas compte de la chute des cours enregistrée depuis. Elles ne prennent pas en compte les régimes de retraite supplémentaire.

«La transparence des grandes sociétés françaises et la lisibilité des performances est inférieure à celle observée dans les pays où les dirigeants sont responsables de leur politique de rémunération devant l'assemblée générale des actionnaires», note Proxinvest. «Le patronat, qui entend définir seul les règles françaises de bonne gouvernance, s'oppose encore à la légitimation de la rémunération devant l'assemblée des actionnaires», remarque Proxinvest, qui appelle à un vote annuel sur la rémunération.

Hors CAC 40, les présidents exécutifs des 80 autres sociétés de l'indice SBF 120, qui comprend le CAC 40 et les 80 valeurs les plus liquides du premier marché, ont vu leur rémunération totale atteindre 2,08 millions d'euros, en hausse de 31% en 2010.

Complément du Figaro.fr

Passant au crible les différents éléments qui entrent dans la rémunération totale (fixe, bonus, options, actions de performance), Proxinvest constate que le million d'euros devient la norme comme salaire de base dans le CAC 40. La société de conseil regrette la hausse (6,3%) en 2010 des rémunérations fixes des 120 premiers dirigeants français.

Ses experts déplorent également le manque de transparence. Les entreprises ne publient pas le coût réel des retraites-chapeau dont bénéficient 73 dirigeants des 120 premières entreprises françaises cotées. Contrairement aux groupes européens, elles ne précisent pas les modes de calcul des bonus annuels qui ont progressé de 34% en 2010 par rapport à 2009 pour les dirigeants du CAC 40 et représentent en moyenne 138% du fixe. «Les actions de performance sont malheureusement dans de trop nombreux cas acquises après un délai très court de deux ans»,

analyse Loïc Dessaint. Certaines entreprises et les banques mettent en place des bonus pluriannuels pour échapper au contrôle des actionnaires.

Un article de l'AFP du 18 février

Face à la crise internationale, l'Argentine prend des mesures de rigueur. (19.02)

La présidente argentine Cristina Kirchner multiplie depuis des semaines les mesures de rigueur, réduisant les subventions aux services publics et contrôlant les importations pour faire face à la crise internationale.

Réélue en octobre dans un raz-de-marée (53,9%), Mme Kirchner a rapidement supprimé 852 millions d'euros de subventions, une mesure qui se traduit par des augmentations des tarifs dans divers domaines.

Elle a appelé cela "*la sintonia fina*" ("*le réglage en finesse*") de l'activité économique, un euphémisme pour éviter le mot "*rigueur*".

"*La volte-face dans la politique fiscale et de revenus est éloquente si on la compare avec l'année électorale*", dit à l'AFP l'économiste Marina Dal Poggetto du cabinet Bein & Associés.

En 2011, l'année de la campagne, les subventions avaient atteint un record de 12 milliards d'euros, soit 50% de plus qu'en 2010, selon les chiffres de l'Association argentine du budget.

Les Argentins vont devoir désormais remplir un formulaire s'ils estiment qu'ils ont besoin d'une subvention pour leurs factures d'eau, d'électricité ou de gaz. Les premiers touchés ont été les services financiers, les casinos, les aéroports, les compagnies pétrolières et de téléphone.

Dans la capitale, l'Etat a cédé le métro à la ville pour n'avoir plus à le subventionner : le prix du billet a aussitôt augmenté de 127%.

Pour Marina Dal Poggetto, après avoir enregistré 8% de croissance en moyenne depuis 2003 (8,8% en 2011), l'Argentine "*sait qu'elle ne pourra garder ce rythme*".

Cette économiste prévoit une croissance de 3,5% en 2012, en dessous des prévisions officielles (5,1%).

Le pays sait aussi que son défaut de paiement record (76 milliards d'euros) a fait de lui de 2001 un paria des marchés internationaux, auxquels il n'a toujours pas accès.

L'Argentine est donc contrainte de faire des économies et d'avoir une balance commerciale excédentaire, afin de préserver ses réserves monétaires qui ont diminué de 4,5 mds d'euros en 2011, passant de 39,5 à 35 mds d'euros.

Le gouvernement a mis en place, dès le lendemain de l'élection d'octobre, une série de contrôles draconiens sur l'achat de devises étrangères, afin de tenter de limiter la fuite de capitaux.

La nécessité d'une balance commerciale positive, est devenue "*une question d'Etat*", selon la Fondation des recherches pour le développement (FIDE).

L'Argentine, deuxième exportateur mondial de maïs, principal fournisseur international d'huile et de farine de soja, troisième en graine de soja, bénéficie depuis des années de la hausse du prix de ces matières premières.

En 2011, le pays a eu un excédent commercial de 7,8 mds d'euros, de 11% inférieur à 2010.

Cette année, le gouvernement prévoit une augmentation de 8,8% des exportations (69 mds d'euros) et de 8,1% des importations (62,5 mds d'euros), soit un excédent de 6,5 mds d'euros.

Pour y parvenir, il a décidé de contraindre les importateurs à remplir des déclarations détaillées de leurs achats en se réservant un délai pouvant aller jusqu'à dix jours avant de donner son feu vert.

Ces mesures protectionnistes ont été très critiquées par ses partenaires du Mercosur (Paraguay, Brésil et Uruguay), qui représentent 25% des exportations et 31% des importations argentines.

"*La solution trouvée par le gouvernement a été de contrôler les importations*", dit à l'AFP l'économiste Orlando Ferreres.

"*Ce n'est pas une vraie solution, mais c'est assez logique*", estime-t-il. "*C'est du court terme, ajoute-t-il, car le manque de pièces détachées importées freine la production industrielle*".

L'inflation, qui a atteint 25% en 2011 selon les économistes indépendants, demeure la grande faiblesse du modèle argentin.

Le gouvernement tente pour la première fois de limiter les hausses salariales, au prix d'un conflit potentiel avec les syndicats.

Commentaire.

Ah le miracle de l'effacement de la dette de l'Argentine ! C'est comme le miracle du "*modèle social*" des pays scandinaves, ou encore le "*miracle* allemand, encore des mystifications...Ou encore l'autogestion...

Un article de l'AFP du 18 février

La Chine pèse de plus en plus lourd sur les marchés agricoles. (19.02)

La Chine, qui est déjà un acteur majeur des échanges mondiaux de soja et de coton, était encore jusqu'à peu autosuffisante en céréales mais la situation change et bouleverse les équilibres des marchés agricoles, selon les experts.

"La Chine est un pays majeur dont la moindre intervention sur la scène internationale fait bouger les cours et cela devrait encore se renforcer dans les années à venir", estime Benoît Labouille, analyste pour Offre et Demande Agricole (ODA), société française de conseil aux professionnels du secteur.

L'ex-empire du Milieu a déjà renversé le marché du soja avec des importations qui ont triplé depuis 2004 pour atteindre aujourd'hui 60% des échanges mondiaux.

Jusqu'ici, la Chine a tout mis en oeuvre pour ne pas devenir importateur net en céréales. Mais *"elle arrive au bout d'un modèle et nous assistons aujourd'hui à une cassure comme le montre clairement le récent accord conclu avec l'Argentine"*, constate Joséphine Hicter, analyste matières premières chez Oaks Fields Partners.

Mercredi, Pékin et Buenos Aires ont signé un accord pour l'exportation de maïs argentin. Une première puisque la Chine, deuxième producteur mondial derrière les Etats-Unis, n'importait jusqu'à l'an dernier quasiment pas de maïs.

Tout a changé avec la hausse de la consommation de viande des Chinois. *"Comme il faut sept protéines végétales pour produire une protéine animale, la multiplication des troupeaux entraîne mécaniquement une envolée de la consommation de maïs notamment"*, explique Mme Hicter.

Pour tous les experts, cette arrivée de la Chine dans les échanges mondiaux de maïs est "irréversible".

"Pour l'instant, les volumes que la Chine importe", évalués pour 2011-12 à 4 millions de tonnes, *"restent minimes au regard des échanges mondiaux (92 millions de tonnes) mais c'est plutôt leur progression qui nous met en alerte d'autant plus que la situation mondiale en maïs est extrêmement tendue"*, explique Hélène Morin de la société Agritel.

La situation en blé est moins inquiétante puisque le pays disposerait de 60 millions de tonnes de réserves stratégiques, un chiffre qui équivaut à la moitié de sa production annuelle et surtout à 30% des réserves mondiales.

Toutefois, certains analystes estiment qu'après le maïs, c'est l'approvisionnement en blé qui pourrait devenir problématique.

Avec plus de 1,3 milliard d'habitants et une consommation alimentaire qui évolue, la Chine se heurte à un problème de plafonnement de sa production agricole.

Le pays a déjà nettement amélioré ses rendements notamment grâce à une importante consommation d'engrais mais Pékin est confronté à un problème de raréfaction des terres agricoles disponibles.

En effet, la pollution des sols et l'érosion liée à la déforestation rend une partie des terres impropres à la production agricole et le pays se heurte à un problème de gestion de l'eau.

Seule solution pour le pays: aller chercher des terres arables hors de Chine, d'où une course aux terres en Afrique, en Nouvelle-Zélande et aux Philippines.

Dans ce contexte, le pays a encore dû concéder l'an dernier une brèche dans sa politique d'autosuffisance en important du blé fourrager d'Australie, de nouveau pour l'alimentation animale.

Un article d'Atlantico du 19 février

La pollution finira-t-elle par étouffer la croissance chinoise ?. (20.02)

La pollution a coûté, en 2009, l'équivalent de 170 milliards d'euros à la Chine. C'est ce qu'indique un récent rapport de l'Académie Chinoise de Protection de l'Environnement.

Atlantico: La Chine est confrontée à une situation de plus en plus difficile concernant les ressources en eau, car l'industrialisation et l'urbanisation du pays poussent la demande en eau à la hausse, a indiqué jeudi Hu Siyi, vice-ministre chinois des Ressources en eaux. La pénurie d'eau, la pollution des rivières et la détérioration de l'écologie aquatique sont "*particulièrement importantes*" et pourraient menacer le développement durable du pays. Avec une population de 1,3 milliard de personnes, la Chine consomme actuellement plus de 600 milliards de mètres cubes d'eau chaque année, soit trois quarts de ses ressources d'eau exploitables, a indiqué M. Hu. Pensez-vous que ce responsable chinois exagère ?

Alain Wang: Non... La disponibilité d'eau par habitant est aujourd'hui proche du tiers de la moyenne mondiale. Mais il faut tenir compte de sa répartition sur le territoire. Le seuil de rareté de 500 m³ par personne et par an est atteint dans certaines zones au nord du pays, à Pékin ou Tianjin par exemple. Le sud, grâce aux pluies de moussons abondantes est généralement plus arrosé. Néanmoins, le changement climatique a provoqué, en 2010 et en 2011, les plus graves sécheresses depuis un demi-siècle. Elles ont touché des dizaines de millions de personnes, des millions d'hectares de terres agricoles et des millions de têtes de bétails. Trois quarts de l'eau utilisée est impropre à la consommation, la qualité de l'eau des nappes phréatiques est très basse dans de nombreuses villes. Les conséquences d'industrialisation et l'urbanisation débridées amplifient cette dégradation. Sans traitement primaire, un tiers des rejets industriels et deux tiers des eaux usées domestiques sont directement versés dans les cours d'eau. Deux cent quarante-trois lacs d'une surface de plus 1 km² ont disparu en cinq décennies.

En dehors de la question de l'eau, auriez-vous d'autres exemples de pollution catastrophique en Chine ?

En dehors de l'eau, la pollution la plus grave est celle de l'air. Les grands centres urbains comme Pékin, Shanghai, Canton et Hongkong ont vu leur parc automobile gonfler jusqu'à la saturation. Selon un rapport officiel publié en début d'année, trois cinquième des plus petites particules dans l'air proviennent des gaz d'échappement, de fumées industrielles et de la consommation de charbon. Les centrales thermiques au charbon représentent en production presque trois quarts du mix énergétique chinois. Soixante-six "*villes modèles environnementales*" sur soixante-dix-sept ont été déclassées en 2011. L'OMS estime que cette pollution de l'air cause plus de 300 000 décès prématurés par an. L'asthme, les cancers pulmonaires et les maladies cardiovasculaires augmentent anormalement.

Quel est le coût de cette pollution sur la croissance ?

Selon les données de l'OCDE, la pollution aurait un coût de 64 milliards de dollars par an. La Banque mondiale donne une fourchette entre 20 et 75 milliards de dollars. Ce qui correspond à environ 1 à 1,5 point de son PIB. Cela pèsera de plus en plus avec le ralentissement de la croissance l'économie chinoise qui s'amorce. Mais, au-delà, le danger n'est-il pas d'assister à un déséquilibre écologique tel, dans certaines régions, qu'il aura des conséquences humaines incalculables ? L'impact de la dégradation environnemental a un coût : un million d'enfants chinois naissent aujourd'hui avec une anomalie physique ou mentale soit 7% des naissances, trois fois plus que dans les pays développés.

Alain Wang est sinologue et enseignant.

Ancien rédacteur en chef d'Asia Magazine, il est co-auteur de *La Chine nouvelle : être riche est glorieux* (Larousse, 2007 - édition actualisée prévue pour mars 2012).

Un article d'Agoravox du 20 février

Mécanisme Européen de Stabilité (MES) : Ratification le 21/02/2012. (22.02)

Le 11 juillet 2011, les ministres des Finances de la zone euro ont signé le traité établissant le Mécanisme européen de stabilité (MES, ESM en Anglais), attendu depuis mai 2010. Une nouvelle version a été signée le 2 février 2012.

Le but est de permettre la création d'un mécanisme permettant de sauvegarder la stabilité de la zone euro de manière permanente. Le traité est maintenant en cours de ratification par les différents Etats membres et devrait entrer en vigueur en Juillet 2012. C'est le 21 février 2012 que les Parlementaires Français devront se prononcer sur ce traité.

Comment en est-on arrivé là ?

Retour au 9 mai 2010 : la Commission confie au Conseil Ecofin une proposition de règlement permettant d'établir le Mécanisme européen de stabilisation financière (MESF).

Les 9 et 10 mai 2010, les ministres des finances des 27 états vont approuver la création du MESF et du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF). Le premier est un organisme communautaire adossé au budget de l'Union Européenne et n'est garanti "que" à hauteur de 60 milliards d'euros (auxquels s'ajoutent 30 milliards d'euros de garanties du FMI). Le second est un organisme inter-gouvernemental doté de 440 milliards d'euros de capital garanti (le FMI garantissant 220 milliards d'euros de plus, le capital garanti s'élève à 660 milliards d'euros).

Aussi, afin de "pérenniser" un mécanisme européen de stabilité, les dirigeants européens doivent modifier le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE). Validée par le Parlement Européen, la modification de l'article 136 du TFUE est entérinée par le Conseil le 23 mars 2011. Elle devra, dans le même temps que le Traité MES, être ratifiée par les Parlements nationaux.

Le 2 février 2012, une deuxième version du traité a été signée afin d'y intégrer des nouveautés dans plusieurs domaines.

2. MANQUE DE TRANSPARENCE ET SUSPICIONS

Des citoyens méfiants s'inquiètent

Le texte n'est disponible officiellement qu'en Anglais bien qu'une société privée ait récemment décidé de le traduire. Ses grandes lignes étaient connues depuis le Conseil Européen des 24 et 25 mars 2011.

Depuis juillet 2011, date de sa signature, la suspicion règne sur le net vis-à-vis de ce traité, alimentant la peur d'une "dictature financière". Certains se demandent aussi si sa ratification s'est faite légalement.

Pourtant très attendue, sa signature n'a pas été commentée dans les grands médias. Seuls les sites officiels ainsi que certains médias spécialisés ont rapporté l'information.

3. LE MES TEL QUE DECRIT PAR LE TRAITE

Structure et But du futur organisme Le MES sera une institution internationale composée :

- d'un Conseil d'Administration présidé par un Directeur Général et dont le travail sera de gérer les affaires courantes et techniques ;

- d'un Conseil des Gouverneurs chargé de prendre les décisions importantes. Ce dernier, regroupant les ministres des finances des États membres, élira son président pour un mandat de 2 ans renouvelable, et nommera aussi le Directeur Général du Conseil d'Administration pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois.

Le but de cet organisme sera de prendre la suite du FESF en finançant sous conditions un état membre si sa situation menace la stabilité de la zone euro. Ce mécanisme pourra lever des fonds via des instruments financiers (par des émissions d'obligations notamment), mais aussi via des accords de coopérations avec des états non-membres ou des institutions tiers telles que le FMI.

4. LA POMME DE LA DISCORDE

Les sommes en jeu, les pouvoirs et les privilèges accordés

Objet du scandale n°1 : Le capital

Tout comme ses prédécesseurs, le MES ne prêtera pas son propre argent aux États en difficulté. Il se base sur un capital garanti par les états membres pour pouvoir emprunter sur les marchés. Le capital s'élevant au total à 700 milliards d'euros dont 11% seulement (80 milliards d'euros) seront réellement versés durant les 5 années suivant la ratification du traité.

Deux types de capital :

D'une part, le MES disposera de fonds mobilisables qu'on appelle capital libéré (c'est l'argent que les états auront vraiment donné au MES), d'un montant initial de 80 milliards d'euros, d'autre part un capital non libéré (il est sujet à appel mais n'est pas versé tant qu'on n'en a pas besoin) d'un montant initial de 620 milliards d'euros. La modification du capital par le Conseil des Gouverneurs :

Ce qui pose problème à certains commentateurs, c'est le fait que le Conseil des Gouverneurs pourra décider de modifier ces montants. Il pourra donc, d'un commun accord (unanimité des votants, l'abstention n'étant pas comptée), augmenter le montant du capital libéré ou non libéré.

Le Conseil des Gouverneurs aura par ailleurs la possibilité de faire appel à du capital non libéré des États membres. Dans les cas extrêmes où le MES se verrait dans l'incapacité potentielle d'honorer ses créanciers, le Directeur Général pourra faire appel au capital non libéré : les États s'engageront alors inconditionnellement et irrévocablement à procéder au paiement dans les 7 jours suivant l'appel.

Enfin, le Conseil d'Administration pourra, à la majorité simple, faire appel au capital non libéré pour maintenir le niveau de capital libéré : Si, à cause de pertes, le montant du capital libéré descend à 75 milliards, il pourra alors demander aux États de libérer 5 milliards d'euros pour revenir au montant prévu de 80 milliards d'euros de capital libéré.

Objet du scandale n°2 : immunité, privilèges et manque de transparence

Le MES "*aura pleine personnalité juridique et aura pleine capacité juridique*". Il pourra aller en justice, acquérir et aliéner des biens immobiliers et mobiliers ou passer des contrats.

Tous ses biens, fonds et avoirs jouiront de l'immunité de toute forme de procédure judiciaire et seront exempts de restrictions, réglementations, contrôles et moratoires. Sa propriété, son financement et ses actifs seront exempts de perquisition, réquisition, confiscation ou saisie, d'où qu'elles émanent. Ses archives et documents, ainsi que ses locaux seront inviolables.

Les employés seront à l'abri de toute poursuite à l'égard d'actes accomplis en leur qualité officielle, seront soumis au secret professionnel, paieront un impôt interne décidé par le Conseil d'Administration (les salaires et émoluments étant exempts de l'impôt sur le revenu national).

Notons que le Conseil des Gouverneurs aura le pouvoir de lever certaines immunités quand il le jugera opportun.

Objet du scandale n°3 : Le TSCG

Le traité établissant le MES fait explicitement mention du Traité sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance, signé par 25 Etats de l'Union Européenne le 30 janvier 2012, et qui a pour but de renforcer la discipline budgétaire des Etats signataires.

En effet, une des conditions d'accès à l'assistance du MES sera d'avoir au préalable ratifié le TSCG et d'avoir créé un mécanisme de correction budgétaire (la "*Règle d'Or*").

C'est à cause de cette mention faite du TSCG que les Parlementaires Socialistes sont appelés à s'abstenir.

5. CONCLUSION

Pour résumer !

Le MES aura un immense pouvoir au sein de la zone euro et prendra la place du FESF au courant de l'année 2013. Le capital pourra être modifié à l'unanimité des Gouverneurs, offrant donc une flexibilité potentielle tout en gardant la possibilité pour un membre d'user de son droit de véto.

La France y est engagée à hauteur de 142,7 milliards d'euros, dont 16,3 milliards d'euros de capital à libérer dans les 5 ans suivant 2013, soit environ 3,26 milliards d'euros par an. Bien sur, si la décision d'augmenter le capital était prise, la France et les autres membres devraient augmenter leurs transferts vers le MES.

Dans les cas extrêmes, les pays signataires s'engagent à verser du capital non libéré au MES dans les 7 jours suivant l'appel du Directeur Général.

Facteur à ne pas négliger non plus : aucun acteur de ce système n'est élu ni responsable devant les peuples européens.

Dernières infos du 21 février

L'Assemblée nationale a ratifié mardi le Mécanisme européen de stabilité (MES), destiné à devenir le pare-feu de la zone euro contre les crises de la dette, contre lequel ont voté Front de gauche et Verts, alors que les socialistes se sont abstenus sous les huées de la droite.

Le premier texte, qui modifie un article du traité de l'Union européenne, autorise la création d'un tel mécanisme, tandis que le second traité fixe ses modalités de fonctionnement. Le Sénat va maintenant devoir aussi se prononcer, mais en cas de désaccord l'Assemblée aura le dernier mot. (Reuters 21.02)

Commentaire d'internautes

1- Il faut garder à l'esprit que le MES est une institution inter-gouvernementale sous la forme juridique d'une Organisation Internationale Financière de droit luxembourgeois (comme le FESF, SA de droit luxembourgeois) et adhérant à la BIS (Bank of International Settlements : Banque Centrale des banques centrales au fonctionnement totalement opaque).

Il ne s'agit pas du tout d'une Institution Européenne, même si pour un litige elle ne reconnaît que la compétence de la Cour de Justice de l'Union Européenne, ce qui semble contradictoire. Cependant, le Conseil Européen, la Commission avec l'aide des lobbies financiers ont largement contribué à la création du MES

"Pour y parvenir, les gouvernements Britannique, Allemand et Français ont demandé à Van Rompuy Président du Conseil Européen) de "*torturer*" les traités européens pour fournir un cadre juridique présentable à ce MES (les mots sont de petits êtres fragiles, si on les torturent, ils disent tout ce que vous voulez). Ainsi :

Afin de résoudre le problème du fondement juridique, le gouvernement allemand indiqua qu'un amendement au traité serait nécessaire. Cependant, après la ratification difficile du traité de Lisbonne, certains États et hommes d'État se sont opposés à une modification du traité, notamment le gouvernement britannique qui

s'opposait à des changements affectant le Royaume-Uni. C'est finalement avec le soutien du président français que l'Allemagne obtint l'aval du Conseil européen d'octobre 2010.

La proposition allemande demandait une modification minimale visant à renforcer les sanctions et à créer un mécanisme permanent de sauvetage. Cette modification minimale ne répondant toutefois pas à l'exigence allemande de sanctionner les manquements des États par la suspension du droit de vote. En effet, une telle exigence nécessiterait une modification plus importante du traité.

Le 16 décembre 2010, le Conseil européen trouva un accord pour un amendement de deux lignes au traité, ce qui permet d'éviter la tenue de référendums. En effet, le Président du Conseil européen Herman Van Rompuy a prévu d'examiner les changements à travers la procédure de révision simplifiée (article 48 TFUE). La modification change simplement le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne pour permettre l'instauration d'un mécanisme permanent." (Wikipédia)

Avant de ratifier le Traité MES, nos parlementaires vont devoir se prononcer sur une modification "*mineure*" de l'article 136 du TUE concernant le MES, Modification qui, associée à celle de l'article 48 du TFUE, permettra de s'exonérer de l'obligation de la tenue de référendums, désormais.

Ainsi on nous vend un parck (MES+Pacte Budgétaire Européen) qui établit une dictature financière européenne qui aura la haute main sur les politiques budgétaires, économiques, sociales (dans un premier temps) des pays de l'Eurozone qui sont contraints d'adhérer au MES sans aucune possibilité de sortie.

Il faut souhaiter qu'un député pose une QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) sur le Traité MES et sa légalité, malgré les réponses gouvernementales.

Par principe, il ne faut pas faire confiance aux déclarations des politiques. Quand un Cambadélis, soutien de Strauss-Kahn et socialiste libéral, annonce que les députés PS s'abstiendront, cela fait revenir l'arrière goût amer d'un certain vote. Il s'agit de ne pas apeurer nos partenaires européens et surtout les électeurs de la classe moyenne supérieure, de l'art du double langage sur fonds de langue de bois.

En conclusion, j'ai bien bien peur que nous irons en 2012 : Voter pour rien

2- On peut ajouter que le M.E.S. permettra à Bruxelles de se servir directement dans la caisse des Etats qu'ils désigneront arbitrairement- agissant comme les cautions solidaires, et ceci en toute légalité et impunité

En ce qui concerne le langage du PS sur leur positionnement au vote du MES, ils ont différents éléments de langage pour noyer le poisson - ex : Benoit Hamon quand la question lui est posée, répond que le PS "*n'approuvera pas*" ! - ceux qui attendent du PS un vote "*contre*" seront déçus !

Et pour cette élection 2012, il faut être conscient que voter c'est cautionner.

Un article de l'AFP du 22 février

L'Afrique du Sud annonce un plan de 320 milliards d'euros pour ses infrastructures. (23.02)

Le gouvernement sud-africain a annoncé mercredi qu'il consacrerait 3.200 milliards de rands (320 milliards d'euros) sur neuf ans pour améliorer les infrastructures du pays, afin de stimuler la croissance et l'emploi.

Le ministre des Finances Pravin Gordhan a déclaré que ce programme d'investissements consentis d'ici 2020 dans l'énergie, le logement, les transports, l'éducation et l'eau était "*ambitieux mais pas ingérable*".

"*Nous entrons dans une nouvelle phase passionnante de l'économie sud-africaine. (...) Nous prenons un chemin tiré par l'investissement*", a-t-il déclaré à des journalistes avant de présenter son budget 2012/13 au Parlement.

La majeure partie des 43 projets sont encore en cours d'évaluation, et un quart d'entre eux sont déjà en cours d'exécution, notamment le programme de construction de nouvelles centrales électriques.

Le pays entend déjà dépenser 845 milliards de rands (84 milliards d'euros) sur les trois prochaines années, dont 300 milliards dans l'énergie et 262 milliards dans les transports.

"*Ces investissements feront sauter des goulets d'étranglement critiques et permettront à l'économie et à l'emploi de croître à un rythme plus rapide*", ajoute un document du ministère du Budget publié mercredi.

Le gouvernement sud-africain veut notamment améliorer les capacités de transport pour mieux écouler les exportations de minerais et renforcer un réseau électrique défaillant, afin de stimuler la croissance et de créer les millions d'emplois dont le pays a désespérément besoin.

Parmi les autres projets à plus long terme, il cite un TGV entre Johannesburg et Durban.

Pravin Gordhan a précisé que les investissements prévus seraient cofinancés par des institutions publiques de développement et le secteur privé, "*sans compter sur des financements extérieurs coûteux ou de complexes arrangements structurés*".

"*L'Afrique du Sud a des marchés de capitaux profonds et liquides, à travers lesquels des fonds peuvent être levés à long terme à des tarifs compétitifs par le gouvernement, les entreprises d'Etat et le secteur privé*", a-t-il assuré.

"*Nos institutions financières de développement sont capables d'élever les investissements en capital et de co-financement des entités du secteur privé l'État et les municipalités.*"

Parmi les mesures accompagnant son budget de 1.060 milliards de rands (106 milliards d'euros), le ministre a annoncé pêle-mêle une hausse des taxes sur l'essence, un feu vert aux péages --controversés-- sur les autoroutes de Johannesburg et une possible hausse de la TVA pour financer la sécurité sociale.

M. Gorhan a estimé que l'économie sud-africaine était "*en bonne santé*", quand bien même la croissance devrait ralentir à 2,7% en 2012.

Le déficit budgétaire devrait atteindre 4,6% du produit intérieur brut (PIB) sur l'exercice 2012/13, en baisse de 0,2 point sur l'année précédente, l'objectif étant de le limiter à 3% en 2014/15.

La dette publique devrait continuer à progresser à 36% du PIB cette année, pour atteindre un pic de 38,5% en 2014/15.

Un article de l'AFP du 24 février

Production mondiale de céréales à un niveau record en 2011/2012. (25.02)

La production mondiale de céréales est attendue à un niveau record en 2011/2012, grâce à de meilleures récoltes dans les deux hémisphères, mais les stocks, bien que revus en légère hausse, devraient rester tendus, a indiqué vendredi le Conseil international des céréales.

La production mondiale devrait atteindre 1.841 millions de tonnes (Mt), en hausse de 11 Mt par rapport aux projections de janvier, selon le CIC, une organisation basée à Londres et regroupant grands pays producteurs et importateurs.

Cette progression s'explique par le relèvement des attentes de productions en Australie, au Kazakhstan, en Ukraine, en Inde et au Brésil. Ce dernier pays envisage de réaliser de nouvelles cultures de maïs pour compenser les pertes occasionnées lors de la sécheresse de l'automne et de l'hiver dernier.

La consommation mondiale est ajustée à la hausse (+5 Mt) à 1.836 Mt, contre 1.785 Mt estimé en 2010/2011. La part destinée à l'alimentation animale est relevée de 4 Mt à 775 Mt, soit une hausse de 4% par rapport à 2010/2011.

En revanche, le CIC anticipe un ralentissement de la consommation industrielle, qui ne devrait croître que de 2% cette année, avec un recul de l'utilisation de maïs pour fabriquer de l'éthanol, utilisé dans les biocarburants, après le pic enregistré en 2011.

Les stocks mondiaux de céréales sont attendus en légère progression, à 378 Mt contre 373 Mt en 2010/2011 et 404 Mt en 2009/2010.

En blé, la production mondiale est projetée à 695 millions de tonnes (Mt), soit une hausse de 5 Mt par rapport aux prévisions du mois de janvier. En 2010/2011, la production mondiale avait été estimée à 653 Mt.

Cet accroissement de la production devrait s'accompagner d'une augmentation des stocks de fin de campagne à 211 Mt (+7 Mt), contre 196 Mt en 2010/2011, éclipsant le dernier record établi en 1990/2000, note le CIC.

En maïs, la production mondiale s'établirait à 864 Mt (+3 Mt), malgré les chutes de production en Amérique latine --Argentine et Paraguay en première ligne-- en raison de la sécheresse.

Les stocks mondiaux de maïs restent faibles, même s'ils sont revus en légère hausse (+1 Mt) à 126 Mt. Ces derniers pourraient encore s'amoinrir dans les mois à venir, prédit le CIC, du fait d'une demande soutenue de la part des pays importateurs. Les exportations atteindraient un plus haut depuis quatre ans à 95 Mt.

La production mondiale de graines de soja reste en recul de 8% à 246,5 Mt par rapport à l'an passé, en raison de productions plus faibles que prévu dans les principaux pays producteurs.

Sous l'effet d'une demande intense de la Chine particulièrement, le niveau des exportations est estimé à 91,7 Mt en 2011/2012.

Enfin, les exportations de tourteaux de soja, produits dérivés issus de la trituration, devraient atteindre un niveau record de 58,4 Mt, en hausse de 3% par rapport à l'an passé, portées par une demande accrue de la part des pays asiatiques.

Un article de lexpansion.com du 27 février

La Chine doit changer de modèle, selon la Banque mondiale. (28.02)

Après la croissance, l'heure des réformes. Au cours des 30 dernières années, la Chine a connu en moyenne 10% de croissance annuelle, mais aujourd'hui la deuxième économie mondiale doit changer de modèle de croissance, axé jusque là sur l'investissement et les exportations, a affirmé le président de la Banque mondiale Robert Zoellick, lors de la présentation de cette étude "*Chine: 2030*". "*La nécessité de réformes est indiscutable parce que la Chine est désormais à un tournant de son développement*", a dit M. Zoellick lors d'une conférence de presse à Pékin. "*Le modèle de croissance actuelle du pays n'est pas soutenable. Ce n'est pas le moment de se débrouiller comme on peut, c'est le moment d'anticiper et de s'adapter aux grands changements sur la scène internationale et dans les économies mondiale et nationales*", a dit M. Zoellick. Liu Shijin, vice-ministre du Centre de recherche sur le développement du gouvernement, qui a préparé le rapport avec la Banque mondiale, a également souligné la nécessité des réformes pour l'économie chinoise, qui croît encore à environ 9% annuellement, mais va voir sa croissance ralentir aux alentours de 5 ou 6% dans les 20 prochaines années.

Le document a reçu le soutien du vice-président Xi Jinping et du vice-Premier ministre Li Keqiang, qui devraient, sauf coup de théâtre, succéder au président Hu Jintao et au Premier ministre Wen Jiabao lorsque le processus de succession politique sera achevé en mars 2013 en Chine. Mais les conclusions du document vont probablement buter sur une forte résistance de la part de ceux qui tirent profit du modèle actuel, a averti M. Zoellick. "*Les réformes ne sont pas faciles, souvent elles provoquent des rejets*", a dit le président de l'institution internationale. La résistance pourrait notamment venir des entreprises d'Etat, dont le rapport veut réduire les privilèges et le poids économique. Plus de 10 ans après l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du Commerce, ces dernières profitent toujours des restrictions sur la part de l'investissement étranger dans des secteurs stratégiques comme l'automobile, l'énergie, la finance et les télécommunications. Elles profitent aussi de financements avantageux, tandis que leurs concurrents étrangers se plaignent d'un manque de transparence dans l'accès au marché chinois.

Le rapport préconise aussi un meilleur accès au crédit pour les PME, veut que le système bancaire chinois soit gouverné par des règles de marché et appelle à une libéralisation des taux d'intérêt afin que la deuxième économie mondiale "*achève sa transition vers une économie de marché*". Parmi les autres recommandations, le document appelle à renforcer l'innovation, à améliorer la protection sociale et les incitations pour protéger l'environnement, ainsi qu'à une meilleure garantie des droits sur la terre des paysans. De telles "*mesures concrètes*" sont nécessaires alors que la Chine veut fonder sa croissance économique sur la "*stabilité*", a souligné Li Wei, le ministre en charge du Centre de recherches sur le développement. Malgré la crise de la dette en Europe et les faiblesses persistantes de l'économie américaine, M. Zoellick a minimisé le risque d'une catastrophe économique en Chine. Il entrevoit des "*points de tension qui vont se renforcer avec le temps plutôt qu'une crise*" pour l'économie chinoise.